

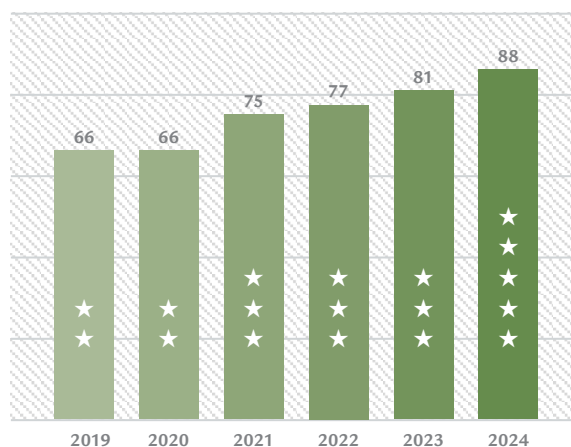
# Résultats de l'analyse comparative de durabilité du GRESB 2024

## Fondation de placement Swiss Life Immobilier Suisse ESG

Depuis 2018, Swiss Life Asset Managers participe à l'analyse comparative de durabilité du GRESB sur mandat de la Fondation de placement Swiss Life avec le groupe de placement Immobilier Suisse ESG. Le GRESB est une organisation qui évalue chaque année la performance de sociétés immobilières et de véhicules de placement immobiliers sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

### Points forts

- Statut «Green Star» du GRESB
- 88 (sur 100) points obtenus dans le comparatif de durabilité du GRESB 2024, note récompensée par cinq étoiles
- 5<sup>e</sup> place dans le groupe de référence Switzerland, Diversified Office/Residential – Core (sur 13)
- Amélioration significative de la performance ESG au fil du temps grâce à un cycle d'amélioration constant et itératif («manage-to-sustainable»)



### Points forts et potentiel

Dans le cadre de l'évaluation immobilière du GRESB en 2024, le groupe de placement Immobilier Suisse ESG s'est vu attribuer cinq étoiles ainsi que le statut «Green Star». Avec une évaluation globale de 88 points (sur 100), le résultat a progressé de 7 points par rapport à l'année précédente. En raison de diverses modifications du modèle de notation GRESB, il n'est pas possible de comparer directement les résultats 2023 et 2024<sup>1</sup>.

Le score de management, qui évalue notamment les directives et processus ESG, l'intégration des aspects ESG dans la gestion des risques et la transparence ESG vis-à-vis des parties prenantes, reste inchangé par rapport à l'année précédente, à 29 points (sur 30).

Cette amélioration par rapport à l'année précédente provient de la composante de performance de l'évaluation GRESB, qui mesure la performance ESG au niveau du portefeuille immobilier. L'amélioration du résultat dans la composante de performance provient en particulier du domaine de l'environnement. En effet, la meilleure couverture des données (consommation d'énergie et d'eau, production de déchets) ainsi que la hausse de la part de biens immobiliers certifiés ont permis d'obtenir 7 points supplémentaires par rapport à l'année précédente, à savoir 59 points (sur 70). Les aspects susmentionnés peuvent encore être améliorés. Des mesures en ce sens seront examinées dans le cadre du cycle d'amélioration continue et mises en œuvre lorsque cela s'avère judicieux.

### Détail des composantes



### Détail ESG

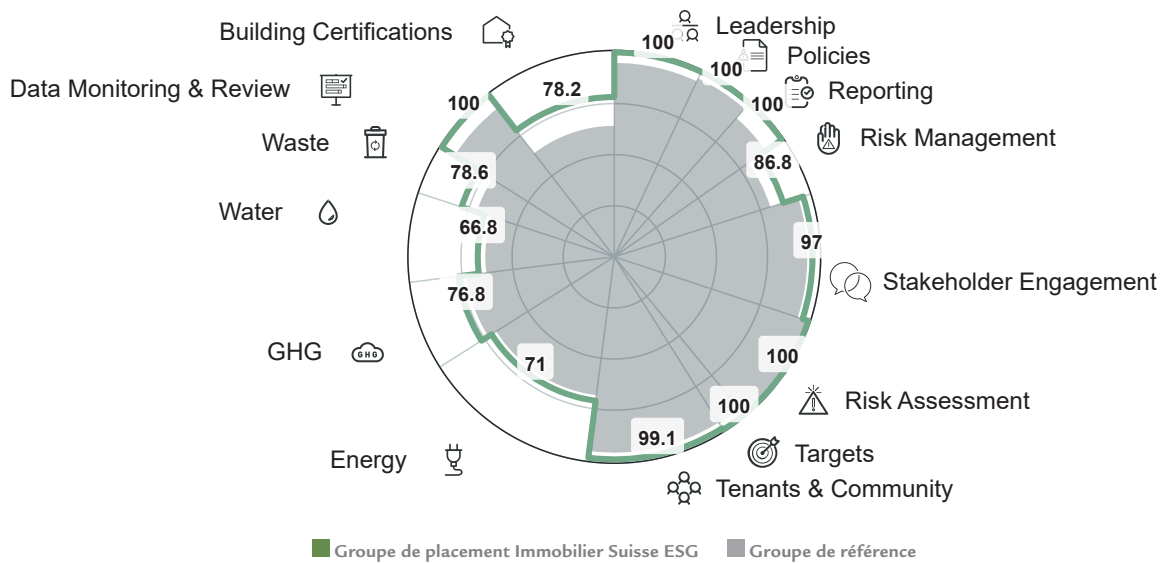


<sup>1</sup> GRESB Investor Update: <https://www.gresb.com/nl-en/gresb-real-estate-standard-evolves-in-2024-investors/>

## Classement



## Aspects et catégories



Informations complémentaires sur le développement durable chez Swiss Life Asset Managers:



### Clause de non-responsabilité:

**Le présent document a un contenu publicitaire.** Les informations présentées ici ont été soigneusement compilées et reposent en partie sur des sources publiques et sur des données de tiers. La présente publication ne constitue ni une incitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments de placement. Son but est uniquement d'informer. Le cercle des investisseurs de la fondation de placement est limité aux institutions du 2<sup>e</sup> pilier et du pilier 3a, aux autres institutions exonérées d'impôt sises en Suisse dont la finalité sert la prévoyance professionnelle ainsi qu'aux personnes qui gèrent des placements collectifs pour ces institutions, qui sont contrôlées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA et qui investissent auprès de la fondation exclusivement des avoirs pour ces institutions. Tous les documents relatifs aux groupes de placement servant de base juridique à un éventuel investissement peuvent être obtenus gratuitement auprès de la Fondation de placement Swiss Life, c/o Swiss Life SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich, tél. 043 547 71 11 et à l'adresse [www.swisslife.ch/fondationdeplacement](http://www.swisslife.ch/fondationdeplacement). Les informations contenant des informations, données ou analyses historiques sur l'évolution future des aspects ESG ne doivent pas être considérées comme des indications ou garanties pour les évolutions, analyses ou prévisions futures. Les informations passées concernant les aspects ESG n'offrent aucune garantie quant aux résultats ou à l'évolution futurs de ces aspects. Elles ne garantissent en aucun cas la poursuite de l'évolution positive des aspects ESG. «Swiss Life Asset Managers» est le nom de marque des activités de gestion de fortune du groupe Swiss Life. Plus d'informations sur [www.swisslife-am.com](http://www.swisslife-am.com). Source: Swiss Life Asset Managers (sauf mention contraire). Tous droits réservés. Contact: [info@swisslife-am.com](mailto:info@swisslife-am.com)